

LA MÉTALLURGIE ET LA FABRICATION DE PRODUITS **MÉTALLIQUES**

LA MENACE DES RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

Après avoir chuté plus fortement qu'en moyenne dans l'industrie, l'activité dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques est repartie et a retrouvé à l'été quasiment son niveau d'avant crise. La reprise de l'activité s'est accompagnée d'une hausse de l'intérim au second semestre 2020 mais n'a pas bénéficié à l'emploi permanent qui continue de reculer en cette fin d'année 2020 (-0,4 %). La mise en place d'un deuxième confinement fin octobre a eu peu d'impact sur l'activité des entreprises du secteur. Le recours à l'activité partielle a légèrement progressé au cours de cette période et a reculé dès janvier 2021.

En ce début 2021, les entreprises sont confrontées à une pénurie de certains composants. Ces difficultés d'approvisionnement représentent une menace pour l'activité dans ce secteur.

LES TENSIONS SUR LES APPROVISIONNEMENTS RISQUENT DE PESER SUR L'ACTIVITÉ EN 2021

En France, la production dans la métallurgie et les produits métalliques est repartie dès le mois de mai et a progressé jusqu'en août où elle a retrouvé un niveau proche du mois de février 2020¹. Elle а diminué et octobre septembre et augmenté jusqu'en janvier 2021 sur un rythme modéré. En février, l'activité se replie (-3,5 %) comme dans la plupart des secteurs industriels.

Dans la région. d'après enquêtes de la Banque

Indices mensuels de la production industrielle en France 120 100 80 8 , pase 60 Métallurgie et fabrication 40 de produits métalliques Industrie manufacturière Périodes de confinement 2019-07 2019-10 2020-01 2020-04 2020-07 2020-10 2021-01

Sources: Insee, SSP, SDES

France², la production est stable en février 2021. Les commandes depuis l'étranger retrouvent un niveau jugé satisfaisant par les entrepreneurs. En mars, la production se redresse, portée par des flux de commandes soutenus, en France comme à l'export. Cependant, les mesures de confinement ont engendré un fort ralentissement de l'activité industrielle. Les hauts fourneaux du monde entier redémarrent lentement. Dans le même temps, la demande repart. Les matières premières comme l'acier, l'aluminium et l'inox sont rares, ce qui engendre une forte augmentation des prix et un allongement des délais d'approvisionnement et des risques de rupture.

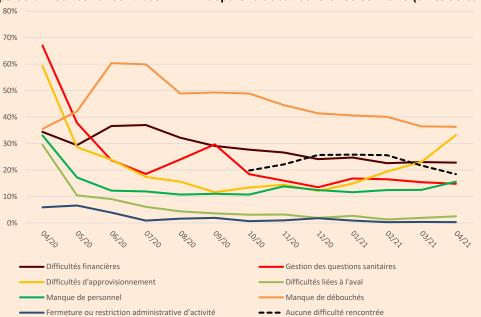
¹ Indice de la production industrielle (IPI), Insee Informations rapides, février 2021.

² « La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté », Tendances régionales, Banque de France, janvier, février et mars

LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE LA MÉTALLURGIE ET LA FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES CONFRONTÉES PRINCIPALEMENT À DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT ET À UN MANQUE DE DÉBOUCHÉS

En France, fin mars, le tiers des salariés de la métallurgie et la fabrication de produits métalliques travaille dans des entreprises qui rencontrent des problèmes d'approvisionnement. Cette difficulté augmente fortement depuis le début de l'année 2021 et devient la deuxième difficulté évoquée dans ce secteur, juste derrière le manque de débouchés.

Principales difficultés rencontrées fin M-1 depuis le début de la crise sanitaire (en % de salariés)



Note de lecture : En France, 36 % des salariés de métallurgie et a fabrication de produits métalliques travaillent dans une entreprise ayant rencontré des difficultés liées au manque de débouchés en mars 2021.

Source: Dares, enquête Acemo Covid, avril 2021

Champ : salariés (hors intérimaires) du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, entreprises de 10 salariés ou plus , France (hors Mayotte).

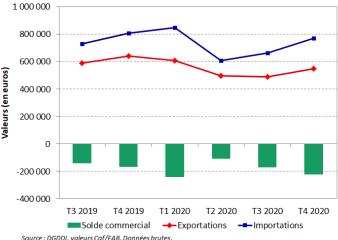
Note : la modalité "Aucune difficulté rencontrée" est proposée depuis l'enquête d'octobre 2020, introduisant une rupture sur certaines des autres séries de difficultés, signifiée par la droite pointillée verticale.

En avril, 27 % des salariés de la métallurgie et la fabrication de produits métalliques travaillent dans une entreprise où l'activité a été affectée de manière durable et mettra plus d'un an à revenir à la normale (contre 13 % dans l'ensemble des secteurs d'activité). Pour la suite, les entreprises de ce secteur anticipent avant tout des problèmes de débouchés (46 % des salariés) et des difficultés d'approvisionnement (30 % des salariés).

LE COMMERCE EXTÉRIEUR PEINE À REDÉMARRER

La crise sanitaire liée à la covid-19 a ralenti les flux commerciaux dans la région comme en France. Les exportations régionales de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques ont reculé sur un an de 14,8 % au 4^e trimestre 2020 après -16,7 % au 3^e trimestre. Dans l'ensemble des secteurs industriels, les exportations ont diminué sur an de 1,4 % au 4e trimestre 2020.

Le commerce extérieur en Bourgogne - Franche-Comté dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques



Source: DGDDI, valeurs Caf/FAB. Données brutes.

Les exportations de produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier représentent la moitié des exportations de la métallurgie et la fabrication de produits métalliques dans la région. exportations de coutellerie, quincaillerie et autres ouvrages en métaux ainsi que des métaux précieux et autres métaux non ferreux communs représentent respectivement 29.3% et 17,4% des exportations de ce secteur. Au 4^e trimestre, les exportations ont de nouveau diminué fortement dans les produits sidérurgiques et de première transformation même si cette baisse s'est quelque peu atténuée. Elles se sont repliées plus fortement dans les métaux précieux et autres métaux non ferreux communs.

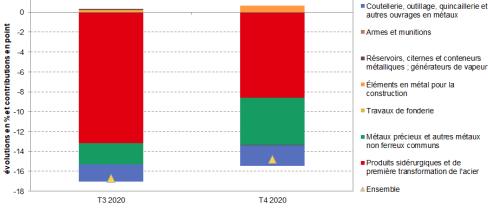
Le principal partenaire commercial est l'Allemagne, qui représente plus du quart des exportations. L'Italie, la Suisse, la Corée du Sud, l'Espagne, les États-Unis et le Royaume-Uni représentent plus du tiers des exportations de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques. Les exportations repartent vers les principaux partenaires à l'exception de l'Espagne et du Royaume-Uni où elles diminuent nettement.

2

BREXIT: ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'UE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Royaume-Uni est sorti du marché unique européen. L'accord de libre-échange avec l'Union européenne n'introduit aucun tarif douanier mais instaure des barrières non-tarifaires (contrôles sanitaires phytosanitaires) flux qui affectent les commerciaux de biens. Ces formalités administratives impliquent des coûts supplémentaires pour les entreprises britanniques qui exportent vers le marché unique, et réciproquement. À court terme, les biens transitant de l'Union européenne vers le Royaume-Uni ne devraient être affectés que progressivement, des périodes de transition et des dérogations pour limiter les rigidités à la frontière étant mises en place du côté britannique. Les douanes britanniques procéderont aux contrôles complets à partir de juillet 2021. En revanche du côté européen, aucun allègement administratif n'est prévu pour les biens provenant du Royaume-Uni.

Évolutions annuelles des exportations dans la métallurgie et contributions des secteurs



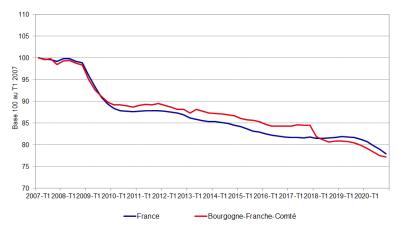
Source : DGDDI, valeurs Caf/FAB. Données brutes.

L'EMPLOI PERMANENT POURSUIT SA BAISSE ALORS QUE L'INTÉRIM CONTINUE DE PROGRESSER

En Bourgogne-Franche-Comté, environ 31 000 salariés travaillent dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, soit 18,7 % des salariés de l'industrie.

Au 4^e trimestre 2020, l'emploi salarié baisse de nouveau dans ce secteur mais sur un rythme plus modéré que précédemment (-0,4 % après -1,1 %). Une centaine d'emploi ont été supprimés dans la région ce trimestre. Ce repli est plus faible que celui

Évolution de l'emploi salarié dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques



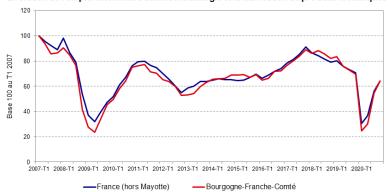
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee pour les données France estimations trimestrielles Acoss-Urssaf pour les données Bourgogne-Franche-Comté

observé au niveau national (-1,3%). L'impact de la crise sanitaire est à nuancer sachant que ce

secteur d'activité perd régulièrement des effectifs depuis 2008 (-0,5% en moyenne par trimestre).

Fin décembre 2020, plus de 3 300 intérimaires de Bourgogne-Franche-Comté travaillaient dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques. Ils représentaient 10.8 % des effectifs salariés de ce secteur. Au 4e trimestre 2020, l'emploi intérimaire a progressé nouveau. Cette hausse est moins élevée qu'au trimestre précédent où elle était particulièrement élevée: +17,8 %, soit environ 510 intérimaires en Cependant, l'emploi intérimaire n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant crise.

Évolution de l'emploi intérimaire dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Direccte Bourgogne-Franche-Comté.

Chiffres clés de l'emploi dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques

	E	mploi permane	Emploi intérimaire			
T4 2020	Effectifs	évol. trim.	Poids dans l'industrie	Effectifs	évol. trim.	
Côte-d'Or	3 370	-0,8%	13,3%	300	20,9%	
Doubs	7 850	0,4%	20,1%	1 110	18,8%	
Jura	3 380	-0,5%	17,9%	360	33,6%	
Nièvre	1 850	-1,3%	21,8%	80	0,8%	
Haute-Saône	3 230	0,4%	21,8%	430	17,0%	
Saône-et-Loire	6 680	-1,2%	20,5%	570	10,0%	
Yonne	2 720	0,0%	15,2%	290	10,0%	
Territoire de Belfort	1 910	-0,9%	23,5%	200	30,6%	
Bourgogne-Franche-Comté	30 990	-0,4%	18,8%	3 350	17,8%	

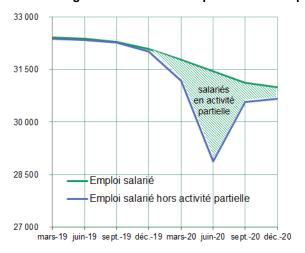
Sources: estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

► UN MOINDRE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE LORS DU 2^E CONFINEMENT

Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, le dispositif d'activité partielle a été assoupli et élargi pour permettre aux entreprises de recourir plus massivement au dispositif. Il permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre de redémarrer plus rapidement leur activité.

Au 4^e trimestre 2020, 11,8 %³ des salariés en moyenne ont bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle, contre 19,1 % le trimestre précédent. Ce dispositif a permis aux entreprises d'éviter des suppressions d'emplois. Si les 3 650 salariés placés en activité partielle au 4^e trimestre avaient perdu leur emploi, environ 320 emplois en équivalent temps plein auraient été supprimés.

Emploi et recours à l'activité partielle dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques



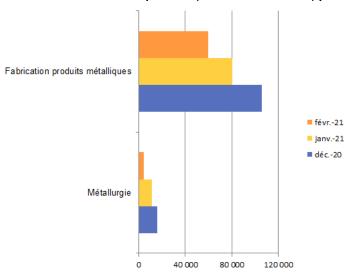
Sources: DGEFP-Dares: Acoss-Urssaf

³ Ces données sont encore provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'aient pas encore été déposées

La baisse de l'emploi dans le secteur aurait été un peu plus forte : -1,4 % au lieu de -0,4 % 4.

La fabrication de produits métalliques représente l'essentiel des heures consommées d'activité partielle de ce secteur depuis le début 2020. La mécanique industrielle est toujours le secteur qui a consommé le plus d'heures d'activité partielle en février 2021 (25 000 heures). Viennent ensuite dans une moindre mesure la fabrication de structures métalliques et la forge, l'estampage, le matriçage; la métallurgie des poudres: pour chacun un peu plus de 7 000 heures.

Consommation d'activité partielle (en volume d'heures) par secteur



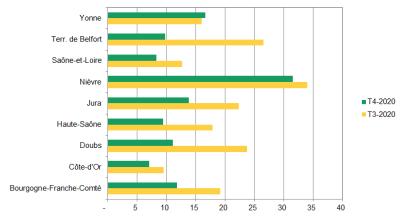
ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 8/04/2021)

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

Au 4^e trimestre 2020, la consommation d'activité partielle a été faible dans la plupart des départements. Les départements qui concentrent le plus de salariés effectivement placés en activité partielle sont la Nièvre (32 %) et l'Yonne (17 %).

Consommation d'activité partielle par département

Part des salariés effectivement placés en activité partielle par rapport au nombre de salariés du secteur



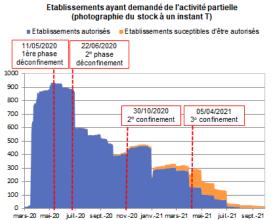
ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 14/01/2021)

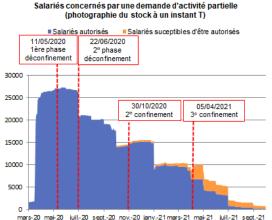
Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

⁴ Pour mesurer l'impact de ce dispositif dans la sauvegarde de l'emploi salarié, la série d'emploi a été corrigée des effets de l'activité partielle en retirant à l'emploi salarié le nombre d'emplois à temps plein que représente la perte de temps de travail des salariés en activité partielle.

UNE FORTE BAISSE DU RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE DÉBUT 2021

Après la mise en place du 2^e confinement fin octobre 2020, les demandes d'activité partielle dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ont augmenté légèrement. À partir de janvier 2021, elles ont diminué nettement et sont restées à un niveau stable. En février 2021, environ 180 établissements ont une demande d'activité partielle en cours. Ces demandes concernent près de 2 000 salariés.





Source: ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 8/04/2021)

Consommation d'activité partielle

Demandes d'indemnisations	janv20	févr20	mars-20	avr20	mai-20	juin-20	juil20	août-20	sept20	oct20	nov20	déc20	janv21*	fevr21*	mars21*
Nombre d'établissements	30	23	771	857	811	583	453	272	372	277	310	279	217	176	6
Heures indemnisées	16 276	14 699	684 810	1 623 307	929 129	539 396	356 560	88 426	203 060	145 031	120 818	121 414	91 378	63 787	4 020
Nombre de salariés indemnisés	882	491	16 147	19 023	15 812	10 961	8 753	3 280	5 794	4 033	3 485	3 421	2 755	1 871	172
% salariés indemnisés / salariés du secteu	3%	2%	51%	60%	50%	35%	28%	11%	19%	13%	11%	11%	9%	6%	1%

mars21*	Total
1%	22%

Taux de consommation	févr20	févr20	mars-20	avr20	mai-20	juin-20	juil20	août-20	sept20	oct20	nov20	déc20	janv21*	fevr21*	mars21*
heures indemnisées / heures autorisées			42%	50%	33%	17%	16%	4%	11%	11%	10%	9%	13%	9%	1%

Source : DGEFP-Dares

*Les données à partir du mois d'octobre sont estimées à partir du SI APART du 8 avril 2021

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

► PEU DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES...

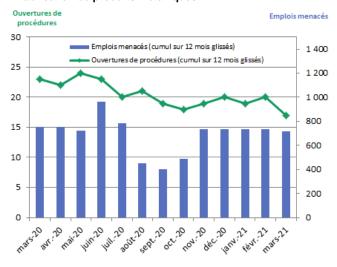
Sur les douze derniers mois, de mars 2020 à fin mars 2021, le nombre d'ouvertures de procédures collectives dans le secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques a diminué de 23 % par rapport à la même période en 2020 (17 ouvertures contre 22 un an plus tôt), en partie en raison d'une baisse d'activité des tribunaux pendant le confinement et de l'adaptation des textes relatifs aux procédures collectives. Par conséquent, le nombre d'emplois directement menacés par ces défaillances a diminué de 5 %.

... MAIS DES PLANS DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI EN HAUSSE

Les ruptures de contrats de travail envisagées dans le cadre d'un plan de sauvegarde pour l'Emploi (PSE) sont plus importantes en 2020 qu'en 2019. La région est impactée par 8 procédures ouvertes dans le secteur de métallurgie et la fabrication de produits métalliques dont la moitié ouverte depuis le mois d'octobre.

En cumul durant l'année 2020, 390 ruptures de contrats de travail sont envisagées dans le cadre d'un PSE.

Défaillances d'entreprises dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques



Sources: Société Altares-Bodacc/Insee-Sirene/Dares-Sismmo
Note de lecture: Au mois d'octobre, sur les douze derniers mois, 19
procédures collectives ont été ouvertes par les tribunaux. Ces procédures
menacaient près de 500 emplois.

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS RÉGIONALES:

- « <u>Conjoncture Emploi Insee Urssaf Direccte</u> », Insee Urssaf DREETS, Insee Flash, avril 2021.
- « <u>L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté</u> », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, avril 2021
- « <u>La conjoncture en Bourgogne Franche-Comté</u> », Tendances régionales, Banque de France, avril 2021.

PUBLICATIONS NATIONALES:

- Indice de la production industrielle (IPI), Insee Informations rapides, février 2021.
- Enquête Acemo pendant la crise sanitaire Covid19, Dares.
- « Chiffres du commerce extérieur », Direction générale des douanes et des droits indirects : https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/Brochures/Reg 16.pdf

Conception et réalisation : Céline Rouot et Émilie Vivas
Service Études Statistiques Évaluation (SESE)
Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet
25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr